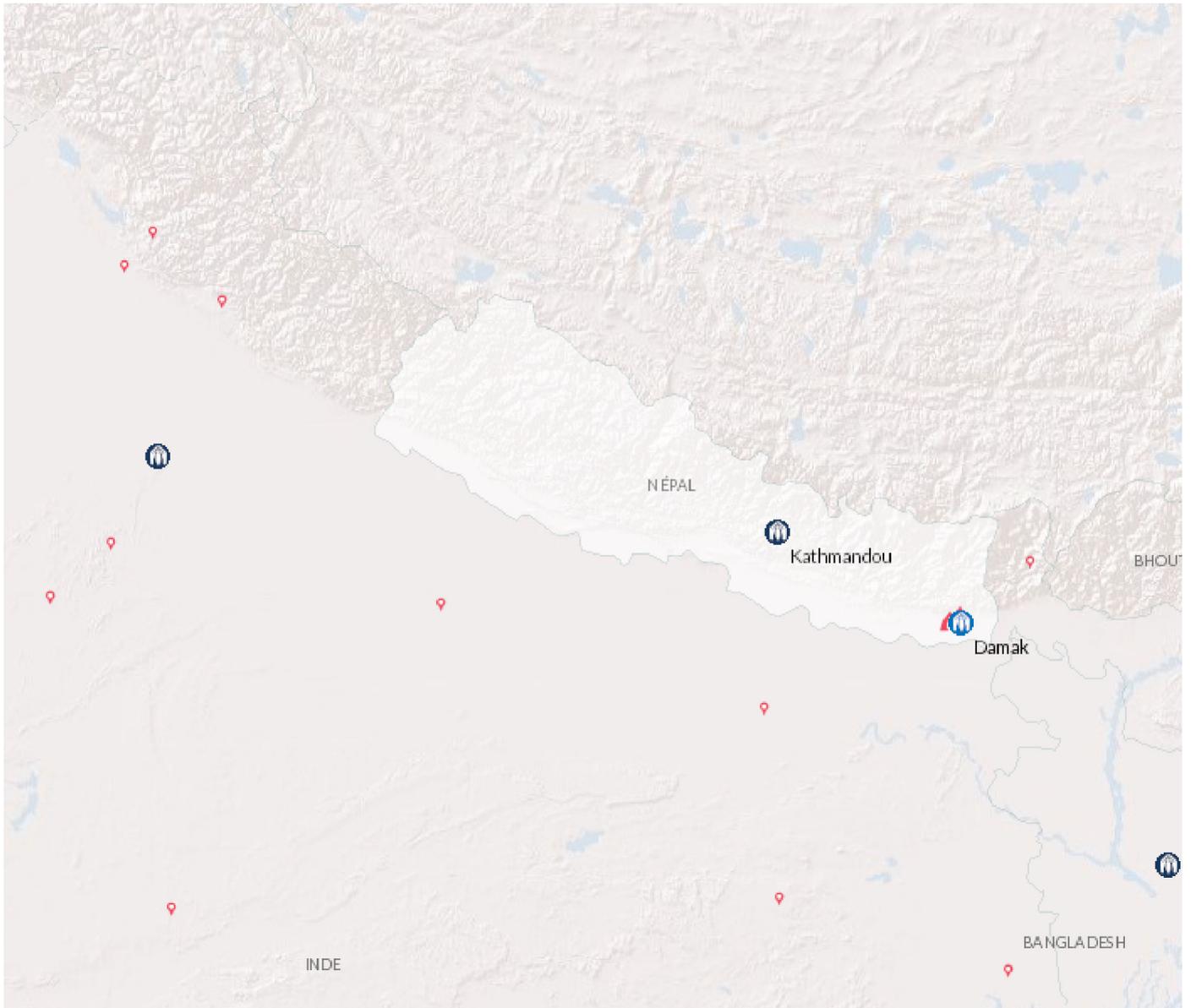


Opération: Népal

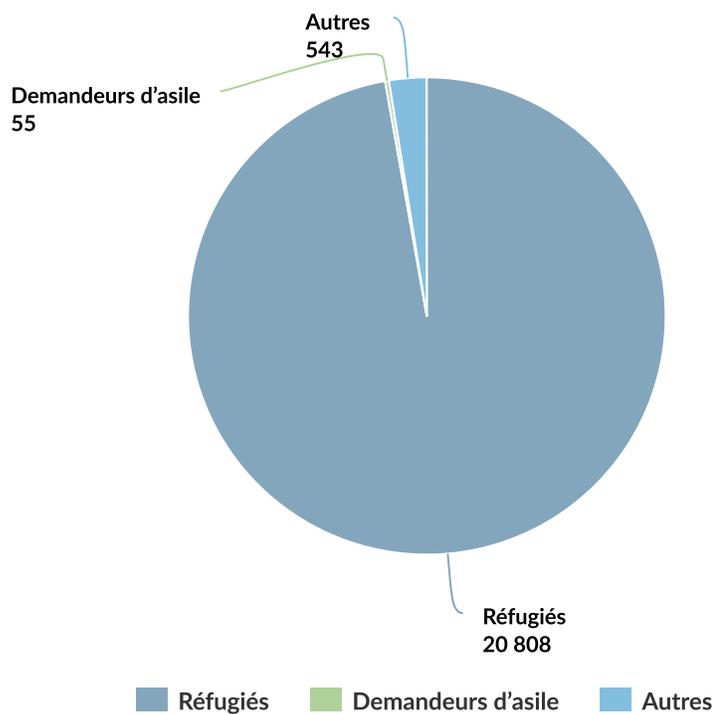


(<http://reporting.unhcr.org/admin/structure/block/manage/block/29/configure>)

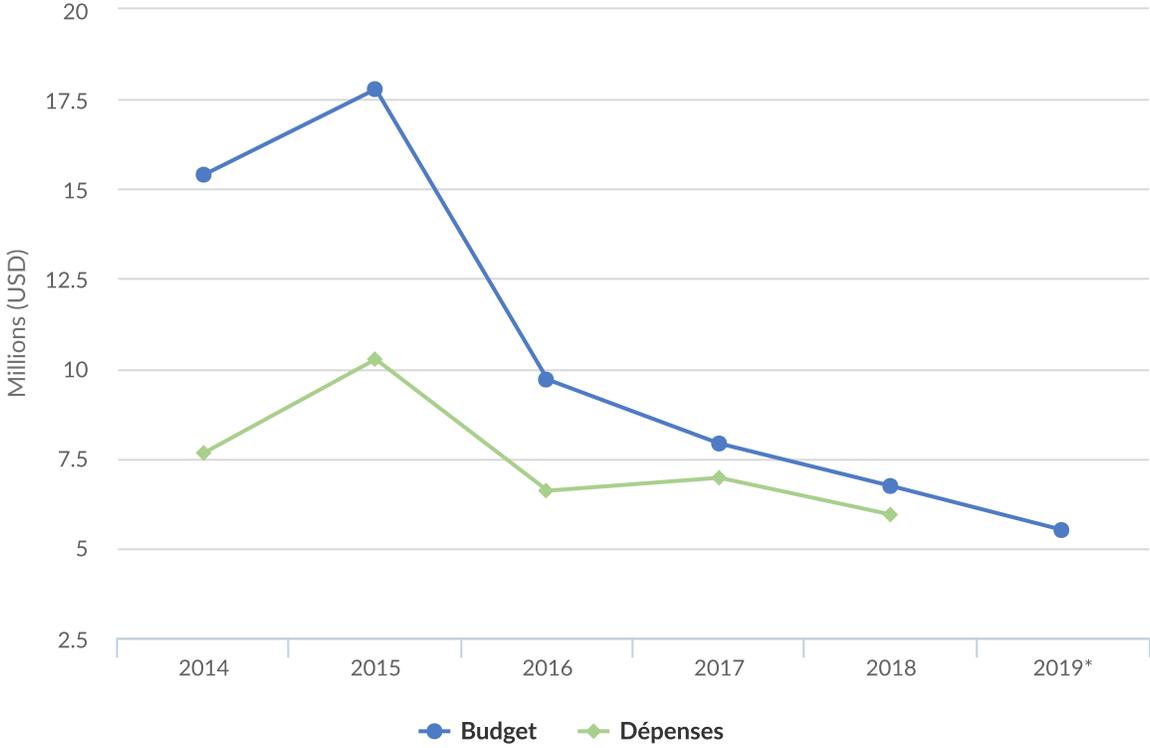
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 4% EN 2018

2018	21,406
2017	22,248
2016	26,170



Budgets et Dépenses - Népal



Contexte opérationnel

L'année 2018 a été la première année de gouvernance de la structure fédérale au Népal. Si la mise en place du système fédéral a ouvert des possibilités concernant la recherche de solutions pour les réfugiés, elle a également créé un environnement incertain car les fonctions et les responsabilités des différentes entités gouvernementales ne sont pas encore claires.

Le renouvellement de responsables gouvernementaux occupant des postes clés et le manque de ressources ont retardé le transfert du réseau de distribution de l'eau du camp de Beldangi aux autorités et l'intégration des élèves réfugiés dans les écoles primaires publiques.

Bien que la révision de la loi sur la citoyenneté et de la loi sur l'état civil ait débuté en 2018, le parlement n'avait pas examiné ni approuvé les textes à la fin de l'année. L'organisation espère que les deux lois seront approuvées en 2019, car cela permettrait de remédier à d'importants problèmes liés aux documents de citoyenneté.

Tendances démographiques

Fin 2018, on comptait quelque 20 800 réfugiés (64% de Tibétains et 31% de Bhoutanais), 55 demandeurs d'asile et 579 autres personnes relevant de la compétence du HCR. La population totale relevant de la compétence du HCR a diminué en 2018, principalement en raison du départ de 987 réfugiés bhoutanais dans le cadre de la réinstallation, même si le nombre de réfugiés urbains a légèrement augmenté.

Le nombre d'apatrides n'est pas confirmé mais selon les estimations du partenaire non gouvernemental du HCR, 5,7 millions de Népalais représentant environ 26% de la population éligible, seraient dépourvus de certificat de citoyenneté en 2018. Une étude menée par la même ONG indique que la principale raison pour laquelle les gens sont dépourvus de documents de citoyenneté, c'est qu'ils n'en ont pas fait la demande ; il y a également d'autres raisons, comme les dispositions et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes dans le domaine de la citoyenneté.

Principales réalisations

En 2018, le HCR a poursuivi ses activités à petite échelle de détermination du statut de réfugié dans le cadre de son mandat. Conformément à la Stratégie de protection et de recherche de solutions, le HCR, en étroite collaboration avec ses partenaires, a continué d'assurer des services et de rationaliser l'aide, en appliquant des approches ciblées et orientées sur les besoins, en privilégiant le renforcement de l'autosuffisance et en intégrant les réfugiés dans des services publics tels que la santé et l'éducation. Dans le même temps, l'organisation a distribué des aides en espèces aux réfugiés les plus vulnérables.

Une mission d'évaluation rapide a été entreprise conjointement par le PAM et le HCR en février 2018 pour évaluer les conséquences générales de la réduction des rations alimentaires. En accord avec les recommandations de la mission, à compter de mai 2018, le PAM est passé de l'aide alimentaire en nature à l'assistance en espèces pour les besoins essentiels, en utilisant des comptes bancaires ouverts par le HCR.

L'affiliation des réfugiés du camp de Beldangi au programme national d'assurance-maladie, aux mêmes conditions que les ressortissants népalais, a été une avancée importante. Des efforts visant à rationaliser les services et à intégrer les réfugiés dans les services publics ont été en partie réalisés: les réfugiés ont obtenu l'accès aux services de santé et les élèves réfugiés de la troisième à la terminale ont été autorisés à s'inscrire dans les écoles publiques. Le HCR a redoublé d'efforts pour consolider la protection communautaire en élaborant des procédures standardisées pour un mécanisme d'orientation et de transfert destiné aux personnes ayant des besoins

particuliers. Les premières initiatives et équipes de travail multisectorielles sur l'éducation, la santé, la protection sociale et la gestion de l'eau ont été mises en place, au bénéfice des réfugiés comme des communautés d'accueil.

Besoins non satisfaits

Les besoins non satisfaits ont été principalement liés aux projets d'appui aux communautés dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, des abris et des moyens de subsistance, ainsi qu'à l'entretien des camps et à l'amélioration des abris. En procédant à une redéfinition des priorités, le HCR est parvenu à atténuer dans une certaine mesure le risque et l'impact d'insuffisances dans l'entretien des camps et l'amélioration des abris.

Des lacunes ont été identifiées dans l'éducation et les soins de santé offerts aux réfugiés bhoutanais, en ce qui concerne la qualité des services auxquels les réfugiés avaient accès dans les communautés d'accueil. Du fait du montant limité des ressources, l'appui infrastructurel aux communautés d'accueil, destiné à accroître leur capacité à accueillir des réfugiés, n'a été que partiellement mis en œuvre. Dans le secteur des moyens de subsistance, les activités ont été ciblées stratégiquement, et par conséquent, seul un nombre limité de réfugiés et de communautés d'accueil ont reçu une aide. Par exemple, le HCR n'a conservé que des médicaments essentiels et un stock de sécurité minimum de médicaments et de fournitures médicales pour pallier toute pénurie locale ou d'éventuels retards dans les achats internationaux.

(<http://reporting.unhcr.org/node/24169/edit>)
